



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

ZH

PREMIÈRE PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Carrosserie de la rue Viguet SA en liquidation, Genève**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3. Date de la décision: 16.05.2011
4. Echéance de préavis des créances: **31.08.2011**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
Carrosserie de la rue Viguet SA, en liquidation c/o Alfred RUF-FIEUX, Avenue du Gros-Chêne 28, 1213 ONEX
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745, alinéa 3 CO.

Mottu van Berchem Aubert et Rosset, notaires
1227 Carouge GE

00640549



Freitag - Vendredi - Venerdì, 27.05.2011, No 103, Jahrgang - année - anno: 129

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Aktiengesellschaft (Art. 742 OR) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une société anonyme selon art. 742 CO - Grida ai creditori alla liquidazione di una società anonima (art. 742 CO)